Le calcul des émoluments

Public	MJPMI adhérents à la FNMJI MJPMI non adhérents à la FNMJI		
Prérequis	MJPM en activité, autres professionnels, ou publics concernés par la protection juridique des majeurs ou œuvrant auprès des personnes en situation de vulnérabilité	**Nombre de participants**	40 participants
Dates	Jeudi 11 septembre 2025	**Horaires**	De 14h à 17h
Lieu	DDETS salle Provence, 33 avenue de Romans 26000 VALENCE		
Prix	Tarif adhérent FNMJI : 130 € Tarif non adhérent FNMJI : 210 €		

Accessibilité handicap	La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. *Contact Référent Handicap : formation@fnmji.fr*

Moyens d'encadrement pédagogique et technique	**Intervenant**	Mr Jean-Marie SECCHI, expert auprès de la FNMJI, conseiller en gestion de patrimoine
	Responsable pédagogique	FNMJI
	Responsable de projet	Cécile CARDUNER formation@fnmji.fr

Source et bibliographie	➢ Code Civil ➢ Code de l'action sociale et de la famille
Modalités d'évaluation des acquis	Un questionnaire sur les attentes de participants est envoyé en amont, avec possibilité d'analyse de dossiers spécifiques illustrant la formation. Une évaluation pédagogique est transmise à chaque participant par mail à la fin de la formation. Deux mois plus tard, un questionnaire d'évaluation pédagogique est transmis à chaque participant par mail. Un bilan oral peut être réalisé à l'issue de la session de formation.
Sanction de la formation	Une attestation individuelle de formation sera transmise à chaque participant à l'issue de la formation.

Programme de formation

Objectifs pédagogiques	Contenus pédagogiques	Méthodes pédagogiques
Comprendre les concepts fondamentaux des émoluments Assurer que les pratiques de calculs respectent les obligations légales et les meilleures pratiques de gestion Maitriser les bases de calcul Apprendre à gérer les cas particuliers Utiliser des outils et des logiciels spécifiques A l'issue de la formation, les participants auront les compétences nécessaires pour gérer efficacement les calculs et garantir la conformité avec les exigences règlementaires	Le financement de la mesure de protection La composition de l'assiette : • De quoi parle-t-on ? • Qu'est-ce qu'on y met ? • La ventilation d'un versement global Et dans le quotidien du MJPM : • Comment trouver la bonne information ? • Quelles demandes faire aux caisses ? • OCMI et les frais de gestion	Formation participative et interactive Brainstorming de connaissances Echanges des pratiques Apports théoriques
Evaluer la formation	Recueil des attentes spécifiques	Bilan oral Questionnaire d'évaluation adressé par mail le jour de la formation